

REDACTION,
ADMINISTRATION
IMPRIMERIE
PATRICEL UMOUMBA
2ème ETAGE
B. P. 341
TEL. : 51 50
CONAKRY
REPUBLIQUE
DE GUINÉE

HOROYA

Directeur Politique
Léon MAKA
Directeur de Publication :
Mamadi KEITA
Directeur :
Fodé BERETE
HUITIEME ANNEE 1968

MARDI 20 FEVRIER 1968

N° 1404

4 pages 25 francs

EDITORIAL

Pour une préparation méthodique de la Révolution culturelle

Il ne se passe pratiquement pas de jour depuis le 8ème Congrès du Parti que l'on ne parle publiquement de la lutte contre l'analphabétisme. Ceci présente un double mérite : celui de la volonté générale de mettre l'accent sur cette question véritablement essentielle et celui de contribuer à la création d'un véritable « bouillon de culture ».

Nous avons diffusé il y a quatre jours l'alphabet guinéen qui sera distribué à l'ensemble des élèves des deuxième et troisième cycles ainsi qu'à tous les étudiants de l'enseignement supérieur.

Il s'agit pour chaque lettré de ce procurer de cet alphabet en vue de le maîtriser avant le premier avril afin de participer effectivement à l'ultime combat par lequel notre peuple entend liquider l'analphabétisme. L'entrée en masse des forces populaires dans cette campagne d'alphabetisation doit en effet opérer un changement radical : la lutte doit prendre un bon départ. Il faut que cette bataille contre l'ignorance donne à notre pays encore plus de gloire et il faut donc que chaque lettré apprenne dès maintenant plus qu'il ne va enseigner. Chaque Fédération du Parti, chaque Section, chaque Comité, toutes les organisations de masse doivent, à compter d'aujourd'hui, prendre les dispositions nécessaires pour le déclenchement effectif de la campagne le premier avril prochain.

Pour faire lire et écrire à ceux qui ne le savent pas, pour faire enfin l'école à cette masse considérable d'adultes — entre huit et quatre-vingt ans — il faut se préparer : il s'agit de liquider le colonialisme sur le front de l'instruction. Et



DAKAR : Fin des travaux du Comité Inter - Etats du Fleuve Sénégal

— Institution d'une nouvelle organisation : l'O. E. R. S

Le Conseil des Ministres du Comité Inter-Etats pour l'aménagement du Fleuve Sénégal a tenu à Dakar, au Ministère des Affaires Etrangères, du 9 au 12 février 1968 sa 6ème session.

Cette 6ème session a regroupé les délégations des 4 pays membres : Mali, Mauritanie, Sénégal et Guinée. La délégation de notre pays, conduite par le camarade Ismaël Touré, membre du BPN et Ministre du Domaine Economique, comprenant les camarades N'Famara Kéita, Mamouna Touré tous membres du BPN et plusieurs hautes personnalités du PDG et de son gouvernement.

La première séance des travaux de cette 6ème session a débuté le mardi à 10 heures par le discours inaugural de M. Mamadou AW, Ministre malien des T. P. et des Communications, Président en exercice du Comité Inter-Etats.

Le ministre Ibrahima Wane chef de la délégation sénégalaise, pays hôte devait ensuite adresser un message de succès au

Comité Inter-Etats a pris la parole pour faire le bilan des activités du Comité depuis l'historique conférence tenue à Conakry en 1962.

Les travaux de la deuxième séance ont été consacrés aux discours des Chefs des délégations qui, tour à tour, ont exposé les points de vue de leurs pays respectifs sur le sens de la portée que se doit d'avoir cette 6ème session du Comité Inter-Etats.

Le soir, le Chef de la délégation sénégalaise a organisé une brillante réception à la villa de Médina en l'honneur des délégués des trois pays frères.

La conférence devait ensuite poursuivre ses travaux dans les

Suite en page 2

Communiqué du BPN relatif à la Conférence inter - ministérielle des 4 Etats Riverains du Fleuve Sénégal

Le Bureau Politique National du Parti Démocratique de Guinée s'est réuni avant-hier 18 février 1968 à 19 heures sous la présidence de S. E. Ahmed Sékou Touré, Secrétaire Général du Parti, Responsable Suprême de la Révolution.

Au cours de cette séance, le Bureau Politique National a écouté le compte-rendu détaillé de la délégation guinéenne qui a représenté notre pays à la Conférence Inter-Ministérielle élargie des quatre Etats riverains du Fleuve Sénégal tenue récemment à Dakar.

Le Bureau Politique National a hautement apprécié la portée historique de cette rencontre et s'est vivement félicité des résultats extrêmement positifs des travaux qu'il considère comme une étape décisive pour les quatre Etats sur la voie de leur rapprochement et de leur coopération dans tous les domaines et dans le cadre de l'Unité Africaine.

Au nom du peuple de Guinée, le Bureau Politique National remercie et félicite les peuples frères du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal et réaffirme de nouveau la volonté et la détermination du peuple de Guinée de tout mettre en oeuvre pour le plein succès du sous-Groupe Régional dont les jalons viennent d'être jetés à Dakar.

DINGUIRAYE : Motion de confiance de l'Assemblée Régionale adressée au BPN

A l'issue de son investiture le vendredi 12 janvier 1968, dans la grande salle de délibération de la Permanence fédérale

Considérant le dynamisme et l'enthousiasme créés par le B. P.N. dans l'application totale et continue du programme de développement de la Nation au

LA VIE DANS LA NATION

FIN DES TRAVAUX DU COMITE INTER-ETATS

Suite de la 1ère page

3 commissions suivantes qui ont été constituées :

— Commission politique et juridique

— Commission des Affaires Economiques

— Commission des Affaires Culturelles et Sociales

La dernière séance plénière et la séance solennelle de clôture de la conférence a eu lieu en fin

COMMUNIQUE FINAL

Le Conseil des Ministres du Comité Inter-Etats pour l'Aménagement du Bassin du Fleuve Sénégal a tenu sa sixième session à Dakar les 9, 10, 11 et 12 février 1968.

Cette réunion, qui s'est déroulée dans une atmosphère de franche collaboration et d'amitié, a délibéré des questions inscrites à l'ordre du jour et a adopté une série de décisions unanimes sur les problèmes financiers et administratifs du Comité Inter-Etats. Elle a de plus préparé activement la réunion interministérielle élargie du Sous-Groupe Régional des Etats riverains du Fleuve Sénégal.

Les délégations de Guinée, du Mali et de la Mauritanie se félicitent de l'accueil particulièrement chaleureux et fraternel qui leur a été réservé ainsi que des facilités qui leur ont été accordées.

Elles adressent leurs sincères remerciements au peuple et au Gouvernement de la République du Sénégal.

de matinée du vendredi 16 février. Elle a eu à connaître les résultats des 3 commissions de travail instituées par la Conférence.

C'est le Ministre mauritanien qui eut l'honneur de monter à la tribune pour donner lecture du rapport de la Commission politique et juridique.

Du projet du rapport qui est bâti autour d'un préambule mettant en exergue l'appellation : Organisation des Etats Riverains du Fleuve Sénégal (O.E.R.S.) en lieu et place du Sous-groupe Régional des Etats Riverains du Fleuve Sénégal (S.R.E.F.S.).

Le deuxième document de cette commission concerne un projet de statut qui doit régir la nouvelle organisation du Sous-groupe Régional :

— Conférence Chefs d'Etat,

— Conseils des Ministres,

— Commissions inter-parlementaires,

— Secrétariats Généraux etc.

Le statut que recommande ce document doit être signé par les 4 Chefs d'Etats des 4 pays membres : Mali, Mauritanie, Sénégal et Guinée lors de leur prochaine rencontre prévue à Labé.

Le troisième document constitue une résolution générale qui formule une série de recommandations précises.

Le rapport de la deuxième Commission (Affaires Economiques) a été présenté par le Secrétaire d'Etat malien, Salah Niaré. Ce rapport touche les secteurs économiques et la formation professionnelle.

La troisième commission (Affaires Educatives, Sociales et culturelles) dont le rapport a été présenté par le camarade Mamouna Touré, aborde tous les secteurs de la vie sociale et culturelle des quatre pays. Ce rapport recommande entre autres : l'institution d'un Conseil Supérieur de l'Education ; des Ecoles Supérieures Inter-Etats ; des concours ; une commission culturelle ; des quinzaines artistiques ; des festivals cinématographiques et la transcription de nos langues pour la réhabilitation de l'Art et la culture africains.

Après adoption à l'unanimité et par acclamation des résolutions et recommandations, le Secrétaire Général du Comité Inter-Etats a lu le communiqué final de la conférence que nous publions.

Le Ministre Sénégalais de l'Energie et de l'Hydraulique Mr. Ibra Mamadou Wane a, en sa qualité de Président de la première conférence inter-ministérielle, prononcé le discours de clôture ; discours reflétant le sens de responsabilité et d'engagement qui a caractérisé les travaux de ladite conférence. Cette responsabilité et cet engagement définis à Dakar par les ministres de nos quatre Etats, seront confirmés lors de la réunion à Labé de leurs leaders qui apposeront leur signature au bas de la Charte qu'ils ont eu l'honorable mission d'élaborer pour la réalisation, dans l'union et la compréhension, du bonheur de 12 millions d'habitants répartis sur les 2.815.982 km² de surface de terre extrêmement riche de ces quatre pays de l'Afrique Occidentale,

Kankan: le Comité Régional de la JRDA a tenu un congrès extraordinaire et renouvelé son Bureau

En application correcte des décisions du 8ème Congrès National et de la Première Session du Comité Central du P.D.G., le Comité Régional de la JRDA de Kankan a tenu dans la journée du dimanche 4 février un congrès extraordinaire en vue de renouveler les membres de son organisme politique sous la présidence d'honneur du Bureau Fédéral.

Ouvrant la séance, le Secrétaire administratif du Bureau fédéral, le camarade Kondé Damany, Principal du Collège I, a rappelé le rôle dévolu à la jeunesse au sein de la Révolution guinéenne et expliqué les modalités d'élection au comité régional sortant. Après l'audition du rapport de mandat présenté par le camarade Gadiri Sékou membre du Comité Régional sortant, M. Kondé Damany, a souligné en outre le caractère Démocratique que doit revêtir ce Congrès Régional avant d'exhorter la jeunesse à doubler d'efforts, de vigilance, et s'armer idéologiquement pour une meilleure défense de la Révolution ; dans la lutte inébranlable contre l'impérialisme, le colonialisme et leurs agents.

Les membres du bureau entrant, unanimement élus, sont les suivants : Secrétaire Général : Wagué Aboubacar — 1er Secrétaire à l'Organisation : Nabé Ismael — 2è Secrétaire à l'Organisation : Condé Sékou Gadiri Secrétaire aux Affaires Sociales Camara Cheick — à l'Economie Kaba Morigbé — 1er Secrétaire aux pionniers : Condé Mamady 2è Secrétaire aux pionniers : Kourouma Karinkan — Service Civique : Camara Abdoulaye — aux Sports : Cissé Mamady et Bah Ida — Secrétaire à la Milice Populaire : Soumah Moussa — aux Arts et Culture : Nabé Mamady et Camara Fanta.

Après les travaux du Congrès, le chef de la délégation, le camarade Kondé Mamady, au nom du Bureau Fédéral, a transmis le salut fraternel et le message de solidarité de la Direction Nationale du Parti, de son Gouvernement et du Responsable Suprême de la Révolution, le camarade Ahmed Sékou Touré.

La fin des travaux du Congrès régional a été marquée par diverses manifestations organisées à la permanence fédérale de Kankan I avec le concours du célèbre orchestre «Horoya Band».

De notre Correspondant :
CAMARA Mohamed

EDITORIAL

(Suite de la première page)

(lire et écrire), comme sur le plan politique (Indépendance) ou sur le plan économique (suppression des anciennes structures de vassalisation), il faut avec méthode prendre toutes les dispositions.

C'est dans ce cadre que l'organe du Parti a diffusé à temps l'alphabet dont chaque camarade devra se procurer. L'alphabétisation n'est qu'une étape de l'exceptionnel essor culturel poursuivi par notre peuple. Chaque militant révolutionnaire, chaque privilégié de la lecture et chaque fils digne du peuple doivent effectivement y prendre part et le préparer avec conscience et détermination.

Motion de confiance

Suite de la 1ère page

heur et le bien-être des Peuples, l'infatigable leader de la Révolution Africaine notre bien aimé Secrétaire Général, Responsable Suprême de la Révolution, le camarade Ahmed Sékou Touré, la libération, la dignité, le courage militant sont devenus désormais les attributs de l'homme de Guinée.

Considérant que les militants du P.D.G. sont désormais plus qu'à jamais conscients du contenu de notre devise : Travail, Justice, Solidarité.

Adresse ses vives félicitations à notre Secrétaire Général du Parti, Responsable Suprême de la Révolution Ahmed Sékou Touré pour sa réélection au poste de Premier Magistrat de la République.

Réaffirme son attachement total et sa fidélité constante au BPN dans la voie tracée par le PDG.

S'engage à faire de toutes les décisions de notre parti des réalités concrètes.

LE CONGRES

LA GUINEE - L'AFRIQUE - LE MONDE

Conditions de séjour des étrangers en Guinée

(suite de la page 4)

pièces suivantes :

1. Bulletin de renseignements en un exemplaire sur formulaire
2. Extrait de casier judiciaire
3. Certificat médical
4. Deux photos
5. Timbres fiscaux de 25.000 francs guinéens
6. Lettre ou dispense de caution de garantie de rapatriement ou récépissé de paiement de la caution du montant de 75.000 francs guinéens.

Les mineurs qui ont atteint l'âge de 15 ans et qui doivent de ce fait être pourvus de leur C.I.E. sont tenus de produire en plus :

L'acte de naissance ou le jugement supplétif en tenant lieu
Deux photos.

Le visa de sortie simple est donné sur présentation des pièces suivantes :

1. Une demande de visa de sortie simple en un exemplaire sur formulaire
2. Une autorisation de sortie délivrée par le Secrétariat d'Etat à la Fonction Publique et au travail lorsqu'il s'agit de techniciens ou d'autres employés de l'Etat guinéen.
3. Une déclaration de sortie du Ministère de tutelle s'il s'agit des membres des familles des techniciens.
4. Un laissez-passer fiscal et un certificat de non poursuite judiciaire s'il s'agit des autres étrangers.
5. Le dépôt de la C.I.S. et du C.I.E.
6. Les timbres fiscaux de 1.000 francs guinéens.

Le visa de sortie et retour est donné sur présentation des pièces suivantes :

1. Une demande de visa de sortie et retour en exemplaire sur formulaire
2. Une autorisation de sortie délivrée par le Secrétariat d'Etat à la Fonction Publique et au travail s'il s'agit d'experts, de techniciens ou d'autres employés de l'Etat guinéen.
3. Un laissez-passer fiscal et un certificat de non-poursuite judiciaire s'il s'agit d'autres étrangers.
4. Le dépôt de la CIS et du CIE
5. Des timbres fiscaux de 6.000 francs guinéens.

Le visa permanent est donné sur présentation des pièces suivantes :

1. Une demande de visa permanent de plusieurs entrées et sorties

2. Un Bulletin de renseignements en un exemplaire sur formulaire

3. Deux photos
4. Des timbres fiscaux de 10.000 francs guinéens.

CHAPITRE II

PRESCRIPTION FOUR LES PASSAGERS EN TRANSIT SANS VISA DE TRANSIT

Si la durée du transit ne dépasse pas 6 heures, le passager peut rester dans la salle de transit de l'Aéroport International de la République de Guinée.

Conférence extraordinaire des Etudiants guinéens en Europe de l'Ouest

(Suite de la page 4)

suivants de l'Europe de l'Ouest: les résultats de l'exécution des décisions successives intervenues à la suite du 7ème Congrès d'Août 1963 à Kankan, des C.N.R et conférences du P.D.G réunis entre celui d'avril 1964 à Guékédou et celui de janvier 1967 à Labé.

Ayant pris connaissance des éléments essentiels de la résolution générale du 8ème Congrès du P.D.G. réuni à Conakry du 25 septembre au 2 octobre 1967.

Ayant pris connaissance également des termes de la résolution générale du Comité Central du P.D.G. réuni à Kankan en sa première session ordinaire du 30 octobre au 3 novembre 1967.

Considérant l'oeuvre accomplie par le P.D.G. en 20 années de lutte de libération pour créer un homme nouveau en Guinée et un peuple politiquement éduqué et conscient, et depuis 9 années, après avoir mené le peuple à la souveraineté nationale, pour maintenir, renforcer, développer l'unité du pays, le sens de la responsabilité et de la dignité.

Considérant la haute et délicate mission qui incombe encore au Parti Démocratique de Guinée pour poursuivre l'émancipation sociale du peuple guinéen, stabiliser chaque jour davantage les structures institutionnelles nationales en vue de les rendre toujours plus efficaces au service de la famille guinéenne.

Considérant la détermination de la Direction nationale et des organes du Parti à rendre toujours plus apte et plus qualifiée la révolution entreprise par le P.D.G. sur les plans politique,

A l'occasion du 20^e anniversaire de l'A.P.C.

Inauguration d'une exposition de photos organisée par l'ambassadeur de la R. P. D. de Corée en Guinée

Samedi après-midi dans le hall du Secrétariat d'Etat à l'information a eu lieu la cérémonie d'inauguration d'une exposition photographique organisée par l'Ambassade de la R.D.P. de Corée à l'occasion du 20^e anniversaire de la Fondation de

l'Armée populaire coréenne.

A cette cérémonie, on notait la présence de nombreuses personnalités dont notamment MM. Diallo Alpha Amadou, Nénékhaly Condétto Camara, respectivement Secrétaire d'Etat à l'Information au Tourisme et à l'I.N.R.D.G. et Secrétaire Général du Gouvernement, M. Yattara Seydouba, Chef de Cabinet au Secrétariat d'Etat à l'Information ainsi que des représentants de pays étrangers accrédités auprès du gouvernement guinéen.

Prenant la parole à cette occasion, S. E. M. Son Ryong Soun, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Démocratique et Populaire de Corée en Guinée a tout d'abord remercié le Parti, le Gouvernement et à travers eux le peuple de Guinée d'avoir donné l'occasion pour la tenue de la présente exposition. Il a retracé ensuite le chemin parcouru par le peuple Coréen durant les vingt dernières années de sa lutte de libération.

Dans sa réponse, M. Alpha Amadou Diallo au nom du Parti et du gouvernement a félicité le peuple coréen des grands succès qu'il ne cesse de remporter dans la voie du socialisme. Il a déclaré que ces succès sont pour tous les peuples épris de paix un exemple.

Pour terminer, M. Amadou Diallo a souhaité que cette exposition serve à consolider les liens d'amitié entre les peuples coréen et guinéen.

La cérémonie fut suivie d'une projection de film coréen intitulé « la Corée Tcheulman » le cheval ailé qui symbolise le courage et la détermination du peuple coréen.

Rappelons par ailleurs qu'à l'occasion du 20^e anniversaire de la création de l'Armée Populaire de la République de Corée, l'Ambassadeur de ce pays a donné une réception le 8 février à son domicile.

Une projection de film documentaire relatant la participation de l'Armée et du peuple coréen dans la lutte de libération a suivi la réception.

économique et social dans les domaines intérieur et international.

Considérant la vigueur intraitable avec laquelle militants et militantes du P.D.G. entendent continuer à rester toujours mobilisés, vigilants pour écraser la contre-révolution intérieure et extérieure, bloquer et détruire définitivement l'impérialisme, le colonialisme et le néo-colonialisme.

Convaincue de la qualité incontestable de la Révolution guinéenne et de l'impérieuse nécessité d'y être fidèlement engagée.

Approuve sans réserve toutes les décisions prises par les différentes assises nationales du P.D.G. au cours des périodes considérées.

Réaffirme sa fidélité inconditionnelle au P.D.G., à sa direction nationale élue à l'issue du 8ème Congrès.

Se déclare disponible en permanence jusqu'au dernier sacrifice en tant que brigade mobilisée au service de la patrie guinéenne et africaine.

Exprime sa reconnaissance profonde à l'adresse du meilleur des fils de Guinée, l'un des infatigables leaders de la Révolution africaine, le Président Ahmed Sékou Touré qui, avec fidélité, dignité et courage a mené la Guinée dans la lutte et qui est encore aujourd'hui estimé, respecté, admiré et désigné solennellement à rester toujours à la tête de la nation en sa qualité nouvelle de responsable suprême de la Révolution, pour un nouveau septennat en vue de conduire et poursuivre l'édification des structures nationales et socialistes de la République de Guinée.

LA CONFERENCE

HOROYA

ORGANE QUOTIDIEN
DU PARTI DEMOCRATIQUE DE GUINEE

COMPTE CHEQUES POSTAUX
(C. C. P.) 7770

BANQUE CENTRALE
REPUBLIQUE DE GUINEE
(B.C.R.G.) 32-34-58

DECRETS SUR LES CONDITIONS DE SEJOUR DES ETRANGERS EN GUINEE (PIECES (D'IMMIGRATION))

Dans nos éditions du Samedi 17, dimanche 18 et lundi 19 Février, nous avons publié le texte d'un décret du Président de la République, décret relatif aux conditions de séjour des étrangers en Guinée.

Voici ci-dessous le texte additif à ce décret. Il traite des pièces à fournir au Service de la Police d'immigration.

REGLEMENT INTERIEUR DU SECRETARIAT D'ETAT A L'INTERIEUR & SECURITE
CHAPITRE I

PIECES A FOURNIR AU SERVICE DE LA POLICE D'IMMIGRATION

Les pièces nécessaires à la constitution des dossiers par le service de la Police d'immigration sont fournies :

1. Soit directement par l'intéressé

2. Soit par l'intermédiaire de la représentation diplomatique ou consulaire de la République de Guinée à l'étranger.

3. Soit par l'intermédiaire du Ministère des Affaires Etrangères.

Le Ministère des Affaires Etrangères et les représentations Diplomatiques ou consulaires demanderont le surplus nécessaire de documents pour

former leurs propres dossiers d'Immigration selon le règlement intérieur du Ministère des Affaires Etrangères.

Les pièces à fournir sont :

1. Le visa de transit
2. Le visa d'entrée
3. La prorogation de séjour temporaire

4. Le visa de séjour définitif
5. La Carte d'Identité Spéciale (C.I.S.)

6. Le Carnet d'Etranger (C.I.E.)

7. Le visa de sortie simple
8. Le visa de sortie et retour
9. Le visa permanent

Le visa de transit exige :

1. Une demande de visa de transit sur formulaire

2. Deux photos

3. Des timbres fiscaux de 1.000 francs guinéens

Le visa d'entrée comporte les pièces suivantes :

1. Une demande de visa d'entrée, si la demande est faite par un tiers — La demande de visa est faite en un exemplaire sur formulaire.

2. Deux photos

3. Des timbres fiscaux de 1.000 francs guinéens

La prorogation de séjour temporaire comporte les pièces suivantes :

1. Une lettre justificative de demande de prorogation

2. Des timbres fiscaux de 1.000 francs Guinéens.

Le visa de séjour définitif exige les pièces suivantes :

1. Une demande de visa de séjour définitif, si elle est faite par un tiers, résidant sur le territoire de la République de Guinée. La demande de visa de séjour définitif doit être faite en un exemplaire sur formulaire.

2. Le contrat de travail ou permis de travail pour les immigrants privés.

3. Deux photos

4. Des timbres fiscaux de 1.000 francs Guinéens.

La Carte d'Identité Spéciale (CIS) n'est délivrée qu'après l'obtention du visa de séjour définitif. La délivrance de cette carte est subordonnée à la production par le requérant des pièces suivantes :

1. Bulletin de renseignements en un exemplaire sur formulaire

2. Deux photos

3. Des timbres fiscaux de 1.000 francs guinéens

Le Carnet d'Immigrant étranger (CIE) n'est délivré qu'après le visa de séjour définitif. Sa délivrance est subordonnée à la production par le requérant des

(Suite en page 3)

Conférence extraordinaire des Etudiants guinéens en Europe de l'Ouest.

Message de félicitations au Chef de l'Etat

Le 27 décembre 1967, les comités de coordination des jeunes de la JRDA étudiants étudiants en Allemagne Fédérale, Belgique Italie et Suisse se sont réunis en Conférence extraordinaire à Bonn.

A la fin des travaux de la Conférence, ils ont adressé un message de félicitations au camarade Ahmed Sékou Touré après sa brillante réélection aux élections du 1er janvier 1968.

Par ailleurs, la conférence a adopté une résolution générale que nous publions ci-dessous après le message adressé au Chef de l'Etat.

Au Président Ahmed Sékou Touré, Responsable Suprême de la Révolution.

Les responsables des Comités de Coordination-JRDA Etudiants, stagiaires en République Fédérale Allemande, Belgique, Italie, Suisse, réunis en Conférence sur convocation à l'Ambassade de Guinée à Bonn.

Profitant de cette occasion pour vous exprimer leur total soutien, à votre désignation par le Comité Central comme candidat unique du PDG aux élections présidentielles du 1er janvier 1968.

Vous prient associer tous candidats désignés pour être députés Assemblée Nationale.

Réaffirment leur fidélité inconditionnelle et leur engagement sans réserve au service de la Révolution Guinéenne et vous adressent, ainsi qu'à tous les dirigeants et au Peuple Guinéen, leurs vœux sincères de santé, de prospérité et de fidélité constante pour la nouvelle année 1968.

Haute considération militante.

Signé : Comité JRDA Europe de l'Ouest en Conférence.

Résolution générale

La Conférence extraordinaire des Comités J.R.D.A. des pays République Fédérale Allemande, Belgique, Suisse, Italie dans les locaux et sur convocation de

l'Ambassade Guinéenne à Bonn, le mercredi 27 décembre 1967.

Après avoir écouté avec l'attention la plus vive les diverses informations fournies par le Chef de Mission diplomatique guinéenne à Bonn sur l'ensemble des événements politiques et des réalisations économiques et sociales, lesquels ne sont rien d'autre que

(Suite en page 3)

FOOTBALL... Rencontre Haute-Volta - Guinée

Le « ONZE » National quittera Conakry Jeudi 22 Février pour Ouagadougou

Avant de quitter Conakry jeudi prochain pour la Haute Volta où elle disputera dimanche 25 février un match amical contre le « onze » national de ce pays, la sélection nationale s'est mesurée dimanche après-midi au Stade du 28 Septembre à une sélection universitaire de la capitale.

La partie s'est soldée par le score de 6 buts à 2 en faveur des nationaux. Ce fut une rencontre passionnante où ont réapparu certaines grandes figures qui ont fait jadis les beaux jours de notre football, nous voulons citer N'Dongo, Sylla Souleymane et Diané Yayé. A plus d'un titre ces éléments nous ont convaincus.

Leur présence dans une ligne d'attaque composée en outre du puncheur Chérif Souleymane en nette progression, et de «Maxime» rappela le passé, un passé nostalgique et riche en heureux événements. Sylla Souleymane encore hésitant sur son genou, promet quand même de faire bientôt un grand retour sous les couleurs.

Quant à N'Dongo que tous croyaient déjà irrécupérable à cause de ses déchirures répétées on peut dire qu'il est revenu sans

réserve. S'il se maintient en parvenant à acquérir une plus grande maîtrise de ses nerfs et ajuster encore mieux ses tirs, notre football, qui compte déjà sur d'autres vedettes montantes comme Smith Sammuël, «Petit Sory» pourra bientôt reconquérir sa réputation. Il en est de même pour Diané Yayé. Ce dernier que nous avons toujours connu nerveux nous semble cependant avoir acquis maintenant une certaine expérience qui fera bientôt la confiance des techniciens.

Dans l'ensemble, la sélection nationale a enchanté et éveillé l'intérêt qui le sera encore plus lorsque dimanche prochain, elle aura fait son match à Ouagadougou avec honneur. Mais en attendant cela, nous lui souhaitons bon voyage.

Rappelons qu'en lever du rideau de cette rencontre de préparation (sélection nationale Université Club) un match de football avait opposé la sélection féminine des établissements secondaires de Conakry-I à celle de Conakry-II. Cette manifestation sportive sans précédente dans notre pays avait attiré un grand nombre de spectateurs. La partie s'est soldée par un score vierge de zéro partout.